

Jardinière

Jardinier

Classe: 9

Description de la fonction

Rôle principal

Le rôle principal et habituel consiste à effectuer des travaux relatifs à la culture et à l'entretien de divers végétaux pour l'enseignement, la recherche et l'ornementation.

Attributions caractéristiques

1. Effectue des travaux propres à l'entretien, à la préparation et au tri des semences et des semis, la multiplication, l'ensemencement, la culture, la récolte et la survie des différents groupes de végétaux.
2. Effectue différents travaux nécessaires aux grandes cultures, dans les champs, les parcelles et les serres. Assure le contrôle des conditions de milieu.
3. Effectue des tâches d'aménagement paysager. Réalise des plates-bandes, des rocailles, des bouquets et autres arrangements floraux en tenant compte des conditions spécifiques du milieu.
4. Prépare et applique les différentes substances ou produits propices à la fertilisation ou à la protection des végétaux.
5. Communique avec les personnes concernées afin de leur transmettre et de recevoir des informations nécessaires à la réalisation adéquate des travaux.
6. Collige et compile différentes données. Tient un inventaire.
7. Manipule, transporte, règle, ajuste et utilise la machinerie, les outils les équipements et les matériaux appropriés, voit à leur entretien et à la propreté des lieux de travail.
8. Conduit des véhicules et la machinerie motorisés. Effectue des travaux de déneigement.
9. Complète différents formulaires et rédige les rapports relatifs à son travail.

Note

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de la fonction identifiée et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

Qualifications requises

Scolarité

D.E.P. dans un champ de spécialisation appropriée.

Expérience

Six (6) mois d'expérience pertinente.

Autres

Permis de conduire de la classe appropriée.